

# Mandat Dynamique Assurance Vie Audiens

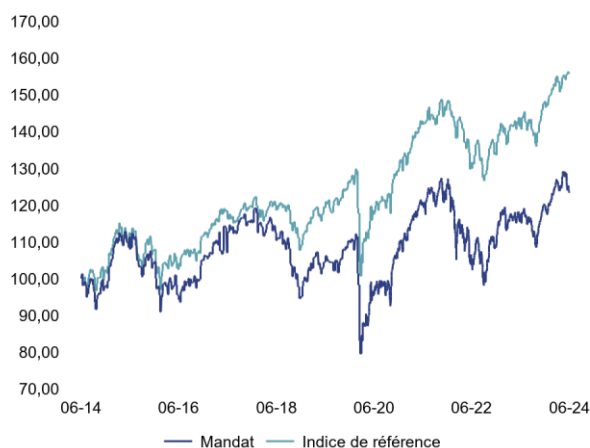
Reporting mensuel / Mandat Cible

## STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

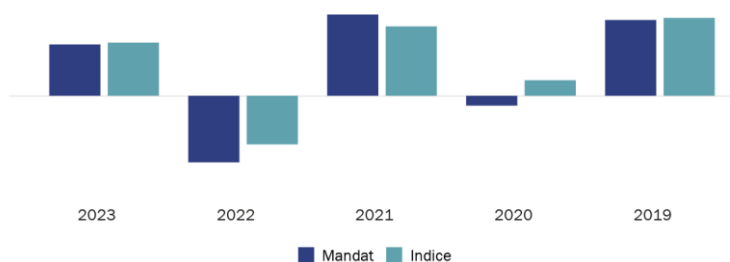
La gestion sous mandat est un mode de gestion du contrat Assurance Vie Audiens, géré par Generali Vie sur les conseils de Rothschild & Co Asset Management. Vous trouverez dans ce reporting mensuel, les principales orientations de gestion prises pour le Mandat Dynamique Assurance Vie Audiens, ainsi que des données chiffrées sur le Mandat Dynamique Assurance Vie Audiens de la gestion sous mandat du contrat Assurance Vie Audiens.

Au titre de ce mode de gestion, Rothschild & Co Asset Management fournit à Generali Vie les éléments constitutifs de ce reporting.

## ÉVOLUTION DU MANDAT DEPUIS 10 ANS



## PERFORMANCES ANNUELLES (%)



	2023	2022	2021	2020	2019
Mandat	10,51	-13,63	16,64	-2,02	15,52
Indice	10,89	-9,95	14,21	3,19	15,95

Performances nettes de frais de gestion du mandat et du contrat, soit 1,1% TTC chaque année pour la part unités de compte.

Calcul : pas hebdomadaire. Les chiffres cités ont trait aux mois et années écoulés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

## PERFORMANCES CUMULÉES (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Mandat	-3,65	-2,76	2,94	2,94	5,16	2,88	17,88	23,25
Indice	1,04	0,39	5,08	5,08	8,36	9,69	30,43	55,61
Ecart Relatif	-4,69	-3,15	-2,14	-2,14	-3,19	-6,81	-12,55	-32,35

## PERFORMANCES ANNUALISÉES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans	Vol. 1 an
Mandat	0,95	3,34	2,11	9,16
Indice	3,13	5,44	4,52	
Ecart Relatif	-2,18	-2,11	-2,41	

## Portefeuille modèle recommandé (%)

Libellé	Label	Article SFDR	Classes d'actifs	Pays	Poids
R-co OPAL Equity Europe		Article 8	Actions Pan Européen	Europe	24,5
Lcl Serenite Pea		Article 6	Monétaire	Europe	10,8
Comgest Renaissance Europe-c	Luxflag	Article 8	Actions Pan Européen	Europe	7,5
Eleva Euroland Se-a2 Eur Acc	ISR	Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	7,4
Hsbc Euro Actions-c		Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	7,3
R-co Conviction Equity Value Euro C EUR		Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	6,8
Alken Fund- Europ Opportun-r		Article 8	Actions Pan Européen	Europe	6,4
Candriam Sus Equity Emu-r	ISR - Towards Sust.	Article 9	Actions Zone Euro	Zone Euro	5,2
Dnca Invest-archer M/c Eu-a	ISR	Article 8	Actions Europe ex UK	Europe	4,2
Lazard Alpha Euro Sri-r	ISR	Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	4,0
Axa Pea Regularite-c		Article 8	Monétaire	Europe	3,6
R-co Sérénité PEA C		Article 6	Monétaire	Europe	3,6
Bdl Convictions	Luxflag	Article 8	Actions Pan Européen	Europe	3,0
R-co Thematic Family Businesses C EUR		Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	2,9
Moneta Multi Caps		Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	2,8
Total					100



Les labels ESG sont des certifications européennes. A ce jour, plusieurs labels nationaux existent et cohabitent. Ce sont des outils pour choisir des placements responsables et durables. Ils ont pour objectifs de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les investisseurs. Les labels ne garantissent pas la performance des fonds.

Les fonds labellisés qui composent les mandats de gestion bénéficient des principaux labels européens : français - label ISR, belge - Towards Sustainability et luxembourgeois - LuxFlag (Sources : les sites internet des labels ou les sociétés de gestion).

**Label ISR** : label français décerné par des organismes indépendants mandatés par le ministère de l'Économie et des Finances - 2016

**Label Towards Sustainability** : label belge délivré par la Central Labelling Agency (CLA), une association sans but lucratif de droit belge - 2019

**Label Luxflag** : label luxembourgeois de la Luxembourg Fund Labelling Agency, agence de labellisation internationale indépendante et à but non lucratif - 2006

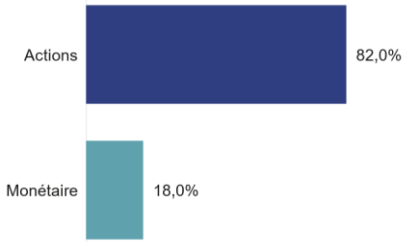
Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) vise à fournir plus de transparence concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Selon cette réglementation les produits sont classifiés de la manière suivante :

- Article 6 : l'article de la transparence, le prospectus devant préciser si le fonds intègre ou non le risque de durabilité
- Article 8 : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales
- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable

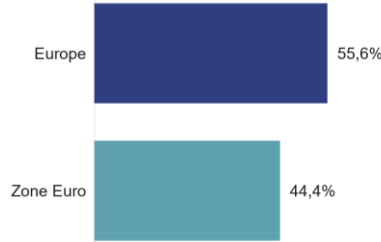


# Portefeuille

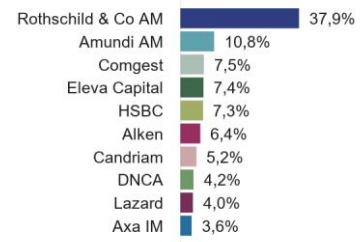
## Actifs



## Pays



## Principaux promoteurs



## PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LE MOIS

### Achats

### Renforcements

### Ventes

### Allègements

# Recommandations du conseiller

Le MSCI World a continué d'enchaîner les records en juin sur l'espoir que la Fed pourrait procéder à une première baisse de taux dès septembre grâce au repli de l'inflation et aux premiers signes de ralentissement économique aux USA. Lors de son comité monétaire de juin, la Fed a laissé ses taux directeurs inchangés pour la 7ème fois consécutive, justifiant cette décision par des prévisions d'inflation revues en hausse. Les projections médianes du comité monétaire ne tablent plus que sur une seule baisse de taux en 2024 contre trois lors de la réunion de mars. Toutefois, la publication après la réunion de la Fed du « Core PCE » le plus faible depuis mars 2021 à 2,60% en rythme annuel a ouvert la porte à une possible deuxième baisse de taux avant la fin de l'année. Malgré le maintien des coûts de financement à leurs plus hauts en 20 ans, l'économie américaine reste robuste comme en témoignent la hausse de l'ISM des services, la poursuite des créations d'emplois et la bonne tenue des ventes de détail grâce à l'effet richesse. Cependant, le moral des ménages américains se détériore en raison d'inquiétudes sur leur future situation financière liées à la persistance de l'inflation, à des taux d'intérêt élevés et à un marché de l'emploi en phase de rééquilibrage. En zone euro, la BCE, estimant « opportun de réduire le caractère restrictif de la politique monétaire » a procédé sans surprise à une première baisse de taux en début de mois malgré des prévisions d'inflation revues à la hausse. Considérant que celle-ci n'était pas encore vaincue, l'institution prône toujours le maintien d'une politique restrictive pendant le reste de l'année 2024 tout en rappelant que ses futures décisions continueront de dépendre des données économiques. Les dernières statistiques en zone euro se sont révélées en deçà des attentes et renforcent néanmoins l'espoir de nouvelles baisses de taux d'ici la fin de l'année. Le MSCI World TR gagne ce mois-ci encore 3,35% en euros et progresse de 15,18% depuis le début de l'année, meilleur semestre depuis juin 2021, grâce encore aux actions américaines qui signent de nouveaux records. Le S&P 500 TR et le Nasdaq TR montent en effet respectivement de 4,85% et de 7,33% en € durant le mois, toujours tirés par les « 7 Magnifiques » qui gagnent encore 11,01% (Bloomberg Magnificent 7 TR) malgré une amorce de consolidation en fin de mois pour le titre Nvidia. Les actions de la zone euro perdent 2,72% sur le mois (Euro Stoxx TR) principalement sous l'effet de la chute de 6,42% du CAC 40, pire mois depuis juin 2021. Cette contre-performance s'explique par la décision inattendue du Président Macron de convoquer des élections législatives dans le sillage des résultats des élections européennes dont l'issue pourrait avoir des conséquences économiques déléteres au regard des programmes des partis extrêmes en lice. Les secteurs cycliques ont particulièrement souffert en juin comme l'illustrent les reculs respectifs de 9,22% et de 6,78% des matériaux et des banques tandis que les secteurs défensifs ont limité la baisse : santé -1,60% et télécoms -1,03%. Reflétant les craintes d'une nouvelle dégradation des finances publiques quelle que soit la future majorité, les taux français à 10 ans se sont tendus pour atteindre 3,30% en fin de mois, mais surtout le « spread » avec le Bund allemand à 10 ans a bondi de 35 bp pour atteindre 82 bp le 27 juin, du jamais vu depuis 2012. Malgré la baisse de 16 bp du Bund à 10 ans, les obligations souveraines de la zone euro ont perdu 1,58% sur le mois (iBoxx Eur Sovereign) et cumulent désormais un retard de 2,13% depuis le début de l'année. Le profil de risque du mandat cible n'a pas été modifié en juin.



# Caractéristiques

Juin 2024

## Acteurs

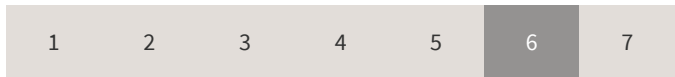
Date de création : 26/03/2008

Société de gestion conseil : Rothschild & Co Asset Management

Gestionnaire Conseil : Stephane de Kermoal

## Échelle de risque

A risque plus faible A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

## Disclaimer

Ce document a été conçu par Rothschild & Co Asset Management et vous est remis par Generali Vie à des fins d'information. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel et ne saurait être considéré comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion du contrat, de frais au titre de la gestion sous mandat du contrat et nette de frais de gestion propres aux supports en unité de compte. Les performances des indices sont calculées dividendes nets réinvestis. Elles sont calculées hors prélèvements sociaux et fiscaux. Par ailleurs, les données présentées sont celles d'un profil théorique de référence en gestion sous mandat et sont donc susceptibles de ne pas refléter la répartition de votre épargne. Votre profil en gestion sous mandat peut donc s'en écarter pour notamment les raisons suivantes : souscription récente du contrat, versements/rachats, changement de profil, apports/retraits, lignes de titres non cessibles, etc. Il convient de prendre contact avec votre conseiller afin de connaître la performance réelle de votre épargne investie sur les supports en unités de compte. Rothschild & Co Asset Management ne saurait être tenu responsable d'aucune décision prise sur le fondement des éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux. Nous vous rappelons que la répartition de votre épargne doit être pilotée en fonction de vos besoins, vos exigences, votre horizon de placement et de votre profil d'épargnant. Rothschild & Co Asset Management n'agit pas en tant que gestionnaire des contrats mais en qualité de conseiller en investissement auprès de Generali Vie, qui reste libre de suivre et d'exécuter ou pas les conseils fournis. Les unités de compte présentent un risque de perte en capital. Elles sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Leurs performances passées, présentées dans ce document, ne préjugent pas de leurs performances futures. Avant de sélectionner un support d'investissement, nous vous recommandons de lire son Document d'informations clés de l'investisseur (DIC), disponible sur le site de la société de gestion considérée. La liste complète des unités de compte référencées dans les contrats conçus par Generali Vie est disponible dans les conditions contractuelles.